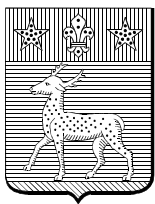


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 08

L'an deux mil onze, le premier avril à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 25/03/2011

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., LEYDET P., MASSE O., REYNAUD P., Mmes GIORDANO E., RIGAULT N. et OBRADOS A..

**Absents excusés :** Mrs HONNORAT J., JACOMET M. et DROGOUL- SPANU D..

**Objet:** motion pour le renouvellement des contrats AVS/AVS et le maintien des classes de l'école d'ANNOT

La commune entend par la présente motion soutenir la motion votée par le Conseil d'Ecole du 24 mars dernier.

*La commune consciente de l'intérêt des emplois de vie scolaire, des auxiliaires de vie scolaire mais aussi de la nécessité du maintien des classes primaires et maternelles actuelles demande :*

- le renouvellement des contrats EVS/AVS arrivant prochainement à échéance dans le cadre d'une enveloppe budgétaire départementale revue à la hausse.
- Le respect du protocole national signé en 2006 par le Ministre de l'Education Nationale concernant la direction d'école.
- La reconnaissance du travail effectivement accompli par les personnels en contrats précaires et leur transformation en véritables emplois statutaires.
- La mise en place des formations nécessaires correspondant à leurs emplois.
- Le maintien de toutes les classes primaires et maternelles de l'Ecole d'ANNOT.

Adopté à l'unanimité

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*

